

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2020)  
**Heft:** 2281

**Artikel:** Covid-19 : le rêve du monde d'après et le dur réveil. Partie 1,  
Bouleverser le comportement individuel et collectif face au péril, c'est  
naturel - la question est ce qu'il en restera ensuite  
**Autor:** Ghelfi, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024077>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

écoles, d'autres institutions publiques ou des entreprises privées, ou réglementer leur fonctionnement; c) interdire ou limiter l'entrée et la sortie de certains bâtiments ou espaces, ainsi que certaines activités se déroulant dans des lieux définis.

### **Une répartition des compétences toujours floue**

Face à l'ampleur de la crise sanitaire actuelle, certaines autorités cantonales, en particulier dans les cantons les

plus touchés, ont pris des mesures très strictes d'éloignement social. Quelques jours plus tard, le Conseil fédéral a déclaré la situation extraordinaire au sens de l'article 7, mais a édicté des mesures parfois moins sévères, rendant les premières décisions cantonales formellement illégales. Toutefois, le gouvernement s'est accommodé des mesures particulières prises au Tessin, touché gravement par l'épidémie.

La marge d'autonomie

accordée aux cantons permet certes de coller aux réalités des 26 terrains confédérés, mais le but de clarification des compétences recherché par la nouvelle loi n'est pas atteint, si tant est que tout puisse vraiment être prévu. Reste aussi la situation particulière des villes (art. 50 al. 3 de la Constitution). Compte tenu de la densité de la population urbaine et du rôle prépondérant des grandes villes dans le système sanitaire, elles doivent impérativement être intégrées en cas de lutte contre les épidémies.

## **Bouleverser le comportement individuel et collectif face au péril, c'est naturel – la question est ce qu'il en restera ensuite**

Covid-19: le rêve du monde d'après et le dur réveil (1 / 2)

Jean-Pierre Ghelfi - 09 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36340>

Avec la moitié de la population mondiale confinée, les temps actuels sont pour le moins étranges. Nos esprits peuvent vagabonder sans retenue. Jusqu'à fantasmer. Jusqu'à imaginer la fin du monde. Ou peut-être seulement la fin de ce monde.

Il faut saisir cette opportunité, toute catastrophique qu'elle soit, ou plus précisément parce qu'elle est catastrophique, pour se poser des questions essentielles sur le fonctionnement de nos sociétés, sur leurs priorités, sur leur devenir; par exemple, la santé ou le fric?

La pandémie ne nous apporte-t-elle pas la preuve que notre monde va à la dérive, qu'il ne sait plus où il en est, et encore moins où il va? Les pluies de milliers de milliards qui arrosent les gens et les entreprises, du moins dans les pays qui ont ou qui s'en donnent les moyens, ne sont-elles pas la démonstration, toujours refusée jusqu'à maintenant, que l'argent pour construire une société nouvelle peut être mobilisé?

Rêvons un peu: une société écologiquement responsable, capable de promouvoir les valeurs humaines que sont

l'attention à son voisin, proche ou lointain, la participation à la communauté autant que la proximité avec la nature, et non une société destructrice, tiraillée, étouffée par les conflits de domination et de pouvoir...

Il faut déglobaliser la mondialisation, cesser de faire voyager inutilement des marchandises ou de voler d'un bout à l'autre de la terre (le transport aérien a doublé entre 2006 et 2018), et retrouver les ancrages locaux.

## Le petit dernier

De solides arguments peuvent être avancés pour appuyer cet appel à tout changer. Celui qui les englobe presque tous peut être formulé ainsi: un arbre en moins égale un virus en plus. La prédateur exercée par les êtres humains sur leur environnement bouleverse les équilibres naturels. La faune dispose de territoires amoindris et se rapproche, bien malgré elle, des milieux bâties. Des échanges s'établissent qui n'étaient ni prévus ni souhaités. Les virus figurent parmi ces transferts.

Le phénomène n'est pas nouveau, même si nous, les Occidentaux, en prenons aujourd'hui conscience parce que la naissance du petit dernier, méchamment contagieux, est parvenue à immobiliser nos existences davantage que la grande crise des années 1930. Covid-19 a pour ancêtres récents, parmi les plus connus, HIV (1981), H5N1 (1997), SRAS (2003), H1N1 (2009), Mers (2012), Ebola (2013).

L'univers des virus dispose de stocks considérables; vraisemblablement plusieurs centaines de milliers attendent leur heure. L'époque est révolue où l'on pensait que la science parviendrait à venir à bout de toutes les maladies infectieuses. Les virus comme les bactéries ont la capacité de muter ou de s'adapter aux substances avec lesquelles on pense les combattre. Le prédateur universel qu'est l'être humain peut continuer de

détruire la nature, mais il ne contrôlera jamais le vivant.

## Combattre le vilain

Nous vivons ces jours avec la peur du coronavirus. Nos villes, leurs places, leurs rues sont devenues désertes. Il n'est pas nécessaire d'aller au cinéma pour voir un film fantastique. Il est là sous nos yeux.

Sera-t-il vraiment possible de reprendre nos modes de vie comme avant? Ou faudra-t-il en changer? Que ferons-nous de la question du réchauffement climatique? Faut-il concevoir un autre monde? Est-ce possible? Questions si fondamentales, si inimaginables que l'on en reste muet. Nous sommes étreints par une forme d'angoisse inattendue et imprévue dont nous devons parvenir à nous extraire. Rêver est une manière de nous rassurer un peu.

Par exemple, en voyant le bon côté des choses. L'Etat a repris du service. Il a fixé des règles de comportement inhabituelles. Il a ouvert largement sa bourse pour colmater les brèches, ou du moins certaines brèches provoquées par les confinements individuels et collectifs.

Partout on applaudit tous ces personnels médicaux et de soin qui ne ménagent pas leur temps ni leurs peines pour combattre le vilain. Des métiers ignorés ou dédaignés reviennent en force parce qu'on les découvre indispensables au fonctionnement même ralenti

de la société. Ah, c'est vrai, il faut des caissières et des caissiers dans les magasins, des agents de nettoyage pour désinfecter, des transporteurs pour assurer les ravitaillements, des éboueurs pour entretenir nos villes.

Mais demain? Leurs conditions de travail seront-elles réellement revalorisées? Ne nous dépêcherons-nous pas d'oublier ce que nous disons aujourd'hui? Les systèmes de soins seront-ils renforcés? On cessera probablement de les soumettre aux «*impératifs*» du marché et de la concurrence. Mais pour combien de temps?

Conserverons-nous une vision suffisamment longue pour nous préparer à affronter la venue certaine de nouveaux virus? Les expériences antérieures n'incitent pas vraiment à l'optimisme.

## Même pas l'esquisse d'une ébauche

On relève avec insistance, comme si nous avions besoin de nous en convaincre, que des habitudes ont évolué. Des voisins valides se préoccupent de voisins moins valides, des jeunes font les courses des aînés. On voit le nouveau et l'on en oublie que de longue date fonctionnent de nombreuses autres formes de solidarité, beaucoup plus importantes, concernant les multiples conflits et difficultés de toutes sortes et de toutes natures qui sont le quotidien de beaucoup (trop) d'entre nous. En fait, ces quelques moments d'entraide et les

applaudissements nocturnes ne constituent qu'une minuscule adaptation aux particularités

du moment. Ils n'esquissent même pas l'ébauche d'un quelconque changement de comportement. Le rêve est-il

déjà terminé?

(A suivre)

## Le confinement, laboratoire des nouvelles technologies de l'information et de la communication

Vidéo à la demande ou cours en ligne changent les habitudes et ouvrent un boulevard à la 5G

Jacques Guyaz - 12 avril 2020 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/36373>

Les crises sont souvent des accélérateurs d'innovations techniques. Sans remonter à Alan Turing et au décryptage des codes nazis, le premier développement industriel de l'informatique doit tout à l'effort des Etats-Unis pour rattraper le retard accumulé sur l'Union soviétique dans le domaine spatial au début des années 60, en pleine guerre froide. Loin de réduire la dématérialisation de la finance, la crise des *subprimes* a accentué, dès 2008, de rapides évolutions dans la technologie des algorithmes.

Quels seront les effets du confinement pour cause de Covid-19? On ne peut bien sûr les prévoir, mais dans les domaines de la consommation des médias et des usages du numérique, des pratiques contrastées sont à l'œuvre.

Comme dans tous les grands événements mobilisateurs, la télévision a retrouvé un rôle central. Le conseiller fédéral Alain Berset et Daniel Koch, responsable de la division des

maladies transmissibles à l'Office fédéral de la santé publique, communiquent via le petit écran. Leurs consignes et les règles à suivre sont transmises par les journaux télévisés et, en continu, par le fil de l'actualité du site de la première chaîne. La radio est aussi très présente, abordant les sujets avec une diversité d'interlocuteurs. D'une manière générale, cette crise marque une intensification des interviews de spécialistes qui s'invitent chez les gens à qui l'on enjoint de «rester à la maison». A la presse écrite d'approfondir, dans un deuxième temps, ce que la presse romande fait moins bien que la presse alémanique – question de moyens.

Dans un autre registre, le journaliste culturel du *Monde* Michel Guerrin, avec sa chronique du 4 avril dernier, oppose la «*culture de salon*», illustrée par les films et les séries que l'on peut regarder en vidéo à la demande sur Netflix, Disney+ ou AppleTV, à la «*culture de sortie*», à savoir

le théâtre, les musées ou le cinéma. Ces sorties n'ont plus cours depuis que le confinement dû au coronavirus les a brutalement interrompues. Bien entendu cette culture reprendra ses droits dès la fin de la pandémie, mais sa clientèle aura-t-elle changé? Une part de l'offre culturelle était de plus en plus l'apanage des aînés, le deviendra-t-elle davantage?

Quant au télétravail et à l'enseignement à domicile, prendront-ils fin avec l'extinction de la pandémie? Ou des habitudes, des idées et des pratiques auront-elles eu le temps de s'installer? Beaucoup d'entreprises se rendront compte que leur administration et leurs services ne fonctionnent pas si mal avec des collaborateurs travaillant depuis chez eux – et plutôt à moindre coût. Pour sa part, l'enseignement à distance était déjà bien développé au niveau universitaire avec les Moocs (*Massive online open courses*, cours en ligne ouverts à toutes et tous). Certes, cette modalité